



ISAUTIER

MAISON FAMILIALE DEPUIS 1845
- ÎLE DE LA RÉUNION -

Monsieur le Préfet de La Réunion
Sous-Préfecture de Saint-Pierre de la Réunion
18 rue Augustin Archambaud, 97410 Saint-Pierre

À Saint-Pierre, le 11 Août 2021

Remise de Documents

Objet : Rhums et Punchs Isautier – Extension de l'usine - Dossier d'enregistrement ICPE

Monsieur,

En réponse à votre courrier SPREI/UTSW/71-2507/NL/2021-1255 du 29 Juin 2021, et dans le cadre du projet d'extension de notre usine de Saint-Pierre de la Réunion, nous vous prions de trouver ci-joint en 5 exemplaires (3 en papier + 2 dématérialisés sur clé USB) la mise à jour de notre dossier d'enregistrement ICPE (dont la version initiale vous avez été remise le 11 Juin 2021) comprenant :

- *Le Rapport d'enregistrement ICPE intégrant le CERFA N°15679*3*
- *Le Pli Confidentiel avec l'Annexe 2 de financement*

En complément, et en réponse aux observations reçues, vous trouverez ci-après une note explicative des modifications apportées à notre dossier.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cyril ISAUTIER
Directeur


RHUMS & PUNCHS ISAUTIER

SASU au Capital de 1 418 250 €
114 Chemin Fredeline
BP 57 - 97452 ST PIERRE CEDEX
Tél : 0262 96 11 96 - Fax : 0262 35 14 40
SIRET : 389 203 191 000 25



Rhums & Punchs Isautier
114 chemin Frédeline
97410 Saint-Pierre
La Réunion, France
† +262 (0) 262 961 196
accueil.rpi@groupe-isautier.com

ISAUTIER.COM





ISAUTIER

MAISON FAMILIALE DEPUIS 1845
- ÎLE DE LA RÉUNION -

Note en réponse
Observations sur le dossier d'Enregistrement Rhums & Punchs ISAUTIER

Par courrier du 29 juin 2021, la DEAL a fait part de ces remarques sur le contenu du dossier de demande d'Enregistrement déposé par l'exploitant.

La présente note informe la DEAL des réponses apportées et de leur intégration dans le dossier déposé.

Les exemplaires des dossiers déposés seront modifiés en conséquence (remplacement intégral ou des pages modifiées selon la nature des modifications).

A) CERFA :

1- Intitulé du projet

L'intitulé ci-dessous a été ajouté au CERFA :

Extension et aménagement interne d'un établissement de fabrication de liqueur à Saint Pierre

2- Sensibilité environnementale

Concernant la présence de captage la case oui a été cochée.

Le Cerfa modifié sera remplacé dans le dossier déposé (2 pages). Ce Cerfa tient compte également de l'évolution du seuil de classement au titre de la rubrique n°2220.

B) Pièce 19 : classement des activités

Stockage des produits d'origine végétale et leur transformation

Au regard de la demande de l'inspection, le tonnage de matières entrant en fabrication sera pris équivalent à la capacité de production annoncé au titre de la rubrique n°3642 soit 98 t/j.

Le dossier a été modifié en conséquence.

Transformation de matières premières animales

La densité de la crème de lait est de 1,057. Le volume de crème de lait introduit en process est donc de 6,3 m3/j en pointe pour 6,68 t/j.

L'établissement est non classé au titre de la rubrique n°2230.

Le dossier a été modifié en conséquence

C) Respect des prescriptions générales

Article 2 : La mention à la pièce jointe 19 a été ajoutée.

Article 5 : Effets dominos. Nous précisons au point 7.3.4.3.2

Concernant les effets dominos internes au site, au §6.1.1.4, nous rappelons que la stratégie de défense retenue par Distillerie Isautier permettait de limiter les effets dominos



Rhums & Punchs Isautier
114 chemin Frédeline
97410 Saint-Pierre
La Réunion, France

T +262 (0) 262 961 196
accueil.rpi@groupe-isautier.com

ISAUTIER.COM



ISAUTIER

MAISON FAMILIALE DEPUIS 1845
- ÎLE DE LA RÉUNION -

internes. Tous les locaux sont raccordés à la fosse de confinement extérieure munie en amont d'un siphon coupe-feu. Les effets dominos calculés pour les feux de liquides (local préparation, local rhum brut) sont donc majorants sachant que le combustible sera dirigé vers l'extérieur du local. Il n'est pas attendu d'effet domino au-delà du local en feu.

Concernant le scénario du local chambre froide négative, des effets dominos sont ressentis entre 5 et 10 m. Les effets dominos n'atteignent pas le chai de préparation ou le fondoir. Le cas échéant, ces deux locaux sont conçus en paroi REI120. Sachant que la durée d'incendie au niveau de la chambre froide est de 79 minutes, aucun effet domino n'est attendu sur les autres locaux du site.

Article 13 : Les parois séparatives font office d'écran de cantonnement. La plus grande longueur non recoupée est de moins de 35 m et la plus grande surface de 707 m². Ces précisions ont été apportées au droit de l'article 13. Le plan des exutoires de fumées a été ajouté en annexe 3.

Article 25 : RPI a retenu de diriger ses eaux usées industrielles vers les bassins à vinasses de la Distillerie ISAUTIER. Celle-ci a donné son accord (donné en annexe 6-3) pour a prise en charge du stockage et de l'épandage. Le volume stocké d'effluents stocké sur le site de la Distillerie sera toujours inférieur à 100 m³ [pas de classement sus la rubrique 2716 pour la distillerie], correspondant à 8 semaines d'activité). Leur apport sur le plan d'épandage est sans incidence (cf. §6.1.17).

Article 26 : le volume de consommation d'eau en pointe a été estimé par l'exploitant à 37 m³/j. Ce point a été précisé à l'article 26 du dossier modifié

Article 29 : plans complémentaires ajoutés au § 6.1.1.6. (+ étude hydraulique en annexe 6-9)

Article 32 : convention d'eaux pluviales fournie en annexe 6-3



Rhums & PUNCHS Isautier
114 chemin Frédeline
97410 Saint-Pierre
La Réunion, France

T +262 (0) 262 961 196

accueil.rpi@groupe-isautier.com

ISAUTIER.COM

SASU au capital de 1 418 250 €
Siret 389 203 191 000 25
TVA Intra FR 21 389 203 191